



PROCHAINE SESSION 2025:

Semaines 10, 16 et 18

63h

Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente

## UCARE BP REA

**UCARE 1 Réaliser les opérations de production de l'atelier Poules Pondeuses**

**UCARE 2 Réaliser les opérations de production de l'atelier Volailles de Chair**

Objectifs et attendus à l'issue de la formation :

- Réfléchir à la mise en place d'un atelier avicole sur l'entreprise agricole.
- Connaître les particularités anatomiques et physiologiques des volailles
- Maîtriser les aspects techniques (volailles de chair, poules pondeuses, volailles festives)
- Aborder les enjeux technico-économiques de ces activités.

### >>> FINALITE

Raisonner sur les plans techniques et économiques la mise en place d'un atelier avicole dans l'entreprise agricole

Ref interne UCARE CONDUITE ATELIER AVICOLE 63h - 2025 LGAM 01102021 V1.7 Actualisée le 25 novembre 2024 Cette version annule et remplace toutes les précédentes

# VIVARAIS FORMATION

111 av. du 8 mai 1945 | **TOURNON-SUR-RHÔNE (07)**

[www.vivaraiss-formation.com](http://www.vivaraiss-formation.com)

LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU MOTEUR

Association loi 1901 immatriculée sous le numéro SIRET : 38881118400026  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région  
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).

**CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 07 14 50**



Référent pédagogique :

**Julien SALLES >>> [julien.salles@cneap.fr](mailto:julien.salles@cneap.fr)**

Référente administrative :

**Christine CHABANAS >>> [christine.chabanas@cneap.fr](mailto:christine.chabanas@cneap.fr)**



[vivaraiss@cneap.fr](mailto:vivaraiss@cneap.fr)



Information sur nos formations **BTSA - BP REA - CAP et DE AES**

**PORTES OUVERTES : 18 JANV - 22 MARS - 12 AVRIL - 25 juin / REUNIONS EN VISIO : 19 FEVRIER - 21 MAI**

# Conduite d'un ATELIER AVICOLE

PROGRAMME DE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL

63h

<b>DÉFINIR SON PROJET</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire son projet , questions à se poser, objectifs à se fixer et démarches</li> <li>• Bases Techniques</li> </ul>	7h
<b>BIOSÉCURITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre réglementaire</li> <li>• Mesures obligatoires</li> <li>• Application concrète au projet</li> </ul>	7h
<b>BIEN ÊTRE ANIMAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre réglementaire</li> <li>• Les bonnes pratiques</li> <li>• Préventions contres les troubles comportementaux</li> <li>• Adaptation climatique</li> </ul>	7h
<b>CONDUITE TECHNIQUE ATELIER AVICOLE</b>		
Parcours personnalisé Au moins 1 thème au choix	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite de volailles fermières (pondeuses et chair)</li> </ul>	7h
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite de volailles de chair système intégré</li> </ul>	7h
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite de volailles pondeuses système intégré</li> </ul>	7h
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Physiologie et pathologies des volailles</li> <li>• Observations, autopsie et médecines complémentaires</li> </ul>	7h
<b>RÉSULTATS ÉCONOMIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissements et financements</li> <li>• Rentabilité de l'activité (marge, coût de production, prix de vente)</li> <li>• Estimation charge de travail et organisation annuelle</li> </ul>	7h
<b>EVALUATION</b> (facultative suivant parcours)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien d'explicitation</li> <li>• Validation d'une UC (Unité Capitalisable) du BP REA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise agricole) délivré par le ministère de l'agriculture.</li> </ul>	7h

Certification  
Obligatoire

Certification  
Obligatoire

## >>> PRE-REQUIS / PUBLIC VISE

- Porteurs de projets, en cours d'installation
- Chefs d'exploitation, Conjoints
- Salariés (Compréhension et intégration des consignes écrites et orales énoncées en français : à vérifier par l'employeur)
- Aides familiaux

## >>> MODALITES / DELAI D'ACCES

Information préalable, Dossier de candidature, Traitement dans les 15 jours après réception du dossier complet.

## >>> LES + DE LA FORMATION

- Formation conduite par différents professionnels de la filière (aviculteur, vétérinaire)
- Rencontres avec des éleveurs et visites en entreprises avicoles
- Une adaptation à vos besoins
- Stages possibles suivant financement

## >>> MODALITÉS DE FORMATION

- Prochaine session:

Session 2025	
Mars	Avril
S 10 : 6 et 7	S 14
S 11	S 15
S 12	S 16
S 13	S 17
	S 18 : 28 et 29

- Durée : de 63h
- Effectif minimum : 6 participants
- Tarif:
  - ⇒ Public BP REA : tarif réglementé groupement régional
  - ⇒ Autre public : 25€ / heure de formation en centre (Cf CGV)
- Modalités de Financement :
  - VIVEA
  - Parcours Professionnalisant région AURA
  - France Travail
  - Compte personnel de formation (CPF)
  - OPCO (Projet de transition professionnelle)